



Le génie pour l'industrie

PROCÉDURE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Applicable aux membres du Conseil d'administration de l'École de technologie supérieure qui n'y occupent pas de fonction de direction ou qui ne font pas partie de son personnel.

Selon l'article 54.1 de la *Loi sur l'Université du Québec*, L.R.Q., ch. U-1, chaque membre du conseil d'administration d'une école supérieure qui n'y occupe pas de fonction de direction ou qui ne fait pas partie de son personnel, a l'obligation de dénoncer par écrit au directeur général tout intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de l'école supérieure.

Cette obligation de divulgation se trouve également à l'article 10 du *Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil d'administration et de la Commission des études de l'École de technologie supérieure* qui prévoit que chaque membre du Conseil d'administration qui n'y occupe pas de fonction de direction ou qui ne fait pas partie de son personnel et qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de l'École de technologie supérieure doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général.

Un formulaire intitulé « Déclaration d'intérêts » a été préparé au bénéfice des membres du Conseil d'administration de l'École de technologie supérieure qui doivent faire une telle déclaration.

Chaque membre du Conseil d'administration de l'École de technologie supérieure qui n'y occupe pas de fonction de direction ou qui ne fait pas partie de son personnel doit remplir **annuellement** le formulaire « Déclaration d'intérêts » et le remettre au directeur général.



Le génie pour l'industrie

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Applicable aux membres du Conseil d'administration de l'École de technologie supérieure qui n'y occupent pas de fonction de direction ou qui ne font pas partie de son personnel.

Monsieur le directeur général,

Conformément à l'article 54.1 de la *Loi sur l'Université du Québec*, L.R.Q., ch. U-1 et à l'article 10 du *Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil d'administration et de la Commission des études de l'École de technologie supérieure*, je vous avise que :

- Je ne détiens aucun intérêt dans une entreprise qui met en conflit mon intérêt personnel et celui de l'École de technologie supérieure.

- Je détiens un intérêt dans l'entreprise ci-après désignée et cet intérêt met en conflit mon intérêt personnel et celui de l'École de technologie supérieure.

Je m'engage conséquemment à m'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur cette entreprise ainsi qu'à toute séance au cours de laquelle mon intérêt sera débattu.

Nom de l'entreprise : _____

Intérêt : _____

Nom du membre : _____

Signature : _____

Date : _____

(Cette déclaration comporte des renseignements nominatifs qui ne peuvent être communiqués par l'École de technologie supérieure.)